Vol. XV. Saint-Boniface, Manitoba, 16 Septembre 1886 No. 48.

ABONNEMENTS :

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS

L'ETANG.

Près du côteau boisé, que le soir a pâli,
L'étang montre là-bas sa surface limpide,
Miroir pur et brillant qu'aucun souffle ne ride,
Nappe d'azur où l'ombre à peine fait un pli.

Sous les rayons tremblants d'un soleil affaibli,
L'eau semble s'assoupir : plus de bruit dans le vide,
Le silence s'étend, et sous le ciel humide
On sent flotter partout le repos et l'oubli.

Pour animer pourtant ce frêle paysage,
Un pêcheur, dans sa barque, effleure le feuillage :
Il contemple la rive et les derniers reflets.

Il laisse retomber ses rames près d'une île,
Et rêve vaguement sur cette onde immobile
A la douceur du soir en tendant ses filets.

ANTHONY VALABRÈGUE.

PENSEES.

Un des éléments du bonheur est de savoir restreindre ses goûts et accroître ses affections.

Il faut acquérir les biens de ce monde sans passion, les posséder sans trouble, et les perdre sans regret.

Lire, c'est quêter ; écrire, c'est battre monnaie.

Le bonheur est bien supé rieur à la gloire : celle-ci fait désirer sans cesse, l'autre ne laisse rien à désirer.

La puissance de la parole s'augmente encore des forces qu'elle puise dans les intimes convictions du cœur.

L'amour est pénétrant, il pressent de loin les dangers qui le menacent.

La soif du sacrifice est le cachet d'une grande âme.

Rectifier les idées, voilà le chemin le plus court pour arriver à une amélioration.

Un homme doit savoir braver l'opinion, une femme s'y soumettre.

L'espérance est une fleur qui doit toujours avoir pour tige un souvenir.

Ste. Anne de Beaupre.

L'humble village de Beaupré à acquis, pendant ces dernières années une grande réputation au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, grâce aux nombreux miracles qui ont été opérés par Ste. Anne, la glorieuse Thaumaturge du Canada.

Beaupré se compose d'une rue principale, s'étendant au pied d'une colline couverte d'arbres fruitiers qui se chargent, à l'automne, d'une moisson abondante.

De chaque côté de cette rue s'élèvent les maisons, à deux étages, des habitants du village et à quelques pas de là, coulent tranquillement vers la mer le St. Laurent, dont les eaux bleues relèvent encore la beauté de ce charmant petit village.

Le premier miracle opéré par Ste. Anne de Beaupré fut en faveur de quelques marins surpris par l'orage et en danger de perdre leur vie. Ils firent vœu de construire une chapelle en l'honneur de Ste. Anne, si cette grande sainte les sortait de cette situation dangereuse.

Leur prière fut exaucée, la tempête s'apaisa, et les matelots mirent pied à terre sains et saufs. En regardant autour d'eux, ils aperçurent au nord les Laurentides, au sud le St.-Laurent, et à l'est une petite rivière, maintenant appelée la St Anne, et qui sépare Beaupré de St.-Joachim, la paroisse voisine.

Ce fut à cet endroit qu'ils construisirent la première chapelle dédiée à Ste. Anne de Beaupré.

Au bout de quelques années, cependant les fondations du petit édifice furent minées par les flots du St.-Laurent et il fut jugé nécessaire de le reconstruire à une plus grande distance du fleuve.

Ceci fut fait en 1660, et en 1694 cette chapelle fut agrandie, et finalement presque complètement rétablie en 1787.

D'année en année, Ste. Anne continua à répandre ses faveurs sur les pieux pélerins qui visitaient son sanctuaire, et la dévotion à cette sainte augmenta dans une proportion telle que l'église fut bientôt trop petite pour contenir le grand nombre des âmes dévotes qui venaient chaque année, de toutes les parties du pays, solliciter les grâces du ciel.

Le 12 mai 1872, les évêques de la province de Québec firent un appel aux fidèles et leur demandèrent d'aider à construire une nouvelle église en l'honneur de la patronne de la province.

La population répondit généreusement à cet appel, et, en moins d'un mois, le curé de la paroisse avait en mains des fonds suffisants pour lui permettre de creuser les fondations du nouvel édifice. Ce bon prêtre se fiait entièrement sur les souscriptions pour continuer à construire, mais il était sûr que Ste. Anne viendrait à son secours, et il ne se trompait pas car tous les fidèles de tous les diocèses semblèrent rivaliser de zèle pour envoyer leurs généreuses offrandes.

La nouvelle église, qui mesure cent cinquante pieds de longueur sur soixante-quatre de largeur, contient douze chapelles latérales appartenant à différents diocèses et sociétés.

Le grand autel est dédié à Ste. Anne et au-dessus on voit une peinture attribuée à Lebrun. A droite est l'autel du Sacré-Cœur, à gauche celui de Notre-Dame du Perpétuel secours, au-dessus duquel est un tableau donné par Léon XIII.

Cette église a donc quinze autels, et ce n'est pas trop, car les grands pèlerinages sont souvent accompagnés de cinquante à soixante prêtres.

Une magnifique statue de Ste. Anne orne le santuaire. Elle est entourée d'une grille à laquelle les pèlerins infirmes, guéris miraculeusement, suspendent leurs béquilles, on en compte une centaine chaque année.

En 1879, les Pères Rédemptoristes prirent charge de la paroisse de Ste. Anne de Beaupré, et depuis ils travaillent sans relâche pour le bien de leurs paroissiens et sont infatigables dans leurs efforts pour répandre la dévotion de Ste. Anne.

Les duels politiques.

Le duel du Général Boulanger a passionné l'opinion au plus haut degré. C'est la première fois qu'en France un ministre va sur le terrain. Ainsi donc le général Boulanger faisait un innovation. Mais, si on n'avait eu encore en France aucun duel ministériel, les duels parlementaires n'ont pas manqué. Ils commencent dès l'apparition du régime républicain.

Ils sont suscités par les députés royalistes, qui, toujours battus à la tribune, avaient formé le profet de supprimer les luttes oratoires en supprimant les orateurs.

C'est d'abord le bretteur Cazalès qui s'attaque à Barnave. Le 11 août 1790, on s'occupait à l'assemblée nationale de l'affaire de 5 et 6 octobre. Oudard venant de demander, au nom du comité des recherches, qu'on repoussât les insinuations du Châtelet.

Les députés du prévilège accueillirent ce discours par une tempête de cris et d'injures. Cazalès, fixant Barnave, lui crie que tous les membres du côté gauche étaient des brigands.

—Parlez-vous collectivement ou voulez-vous m'insulter personnellement? lui demanda Barnave.

—Ce que j'ai dit est pour vous, répliqua Cazalès.

Le lendemain, une rencontre au pistolet eut lieu au bois de Boulogne. Deux fois le pistolet de Cazalès fit long feu.

—MonDieu! dit Cazalès à! Barnave, que je vous fais d'excuses

—Mais répondit Barnave, je suis ici pour attendre.

Pendant qu'on rechargeait les armes, Cazalès ajouta :

—Je serais désolé de tuer un aussi galant homme que vous, mais vous nous gênez beaucoup à l'assemblée, et je voudrais vous éloigner de la tribune pour quelque temps.

Barnave répliqua :

—Je suis plus généreux que vous ; je désire à peine vous toucher, car vous êtes le seul orateur de votre parti, tandis que dans le mien on ne s'apercevrait seulement pas de mon absence.

Le second coup de pistolet de Barnave frappa Cazalès au front, mais la balle s'amortit sur la corne de son chapeau.

Ce fut ensuite le tour de Charles Lameth. Un jour qu'il arrivait à la séance, il fut salué par les injures les plus grossières. Castries, criant plus fort que les autres clama qu'il était prêt à se couper la gorge avec tous les chefs du parti populaire.

La provocation était évidente. Lameth le prit au mot. On se battit le soir même. L'arme choisie était l'épée. Lameth eut la main et le bras labourés. A cette nouvelle, une foule indignée se porta sur l'hôtel de Castries, qu'elle saccagea.

On connaît le duel célèbre du général Foy avec M. de Corday, royaliste fougeux.

Le général était à la tribune et flagellait en termes sanglants la conduite des émigrés qu'il traita de " misérables."

Le mot de " misérables" déchaîna une tempête de cris, au milieu desquels M. de Corday fit entendre cette exclamation : " Vous êtes un insolent !"

Le général Foy continua son discours sans se départir de son calme. Puis il envoya à la fin de la séance ses témoins demander réparation à M. de Corday. Le pistolet fut choisi par les parties. Le général Foy tira en l'air, et M. de Corday l'imita.

Le lendemain, le général déclara à la chambre qu'il n'avait entendu parler que des délateurs et des oppresseurs de 1815 ; qu'offensé par un de ses collègues, qui lui-même s'était cru offensé, ils s'étaient conduits en gens de cœur, et qu'il croyait que le sang français ne devait être versé que pour la patrie et la liberté. M. de Corday retira ensuite l'épithète d'insolent dont il s'était servi.

Le duel du général Bugeaud avec le malheureux Dulong, est bien connu. On sait qu'il fut la conséquence indirecte des critiques dirigées contre le maréchal Soult, alors ministre de la guerre. Le député Dulong qualifia le général de " géolier" à propos de l'emprisonnement de la duchesse de Berry.

La rencontre eut lieu au pistolet ; les adversaires furent à quarante pas : ils devaient marcher l'un sur l'autre et faire feu après avoir fait dix pas chacun. Le général Bugeaud fit un pas, un seul, et tira. Son adversaire tomba frappé à mort, la balle l'avait atteint au front.

Le général Hulot, que Soult avait mis à la retraite, lui demanda raison de cette injustice. " Vous oubliez, lui répondit-il, que je ne me bats plus qu'à coup de canon."

—En 1848, et pendant toute la durée de la seconde République, les duels de députés furent nombreux. Ledru Rollin adressait une interpellation au ministère sur l'intervention de la police dans les réunions électorales. M. Denjoy l'interrompit ; un colloque s'ensuivit, on s'injura et l'incident fut clos par une rencontre au pistolet. Aucun des deux combattants ne fut blessé.

En octobre 1849, pendant un discours de M. Mathieu de la Drôme, un discussion s'éleva entre M. Bixio et M. Thiers. On se battit au pistolet et personne ne fut touché. Les journaux satiriques prétendirent que, si Bixio avait manqué Thiers, c'est qu'il avait visé à hauteur d'homme.

Un éloge de la garde municipale fait à la tribune par M. Ségur d'Aguesseau provoqua une telle irritation qu'il fut suivi de deux rencontres. l'une entre M. Birard et M. Brives, l'autre entre M. Bertholon et M. Ségur d'Aguesseau. Les quatre honorables ne se firent aucun mal.

Enfin, dans les temps les plus rapprochés, nous avons eu le duel de M. de Fourtou, l'ancien ministre du 16 mai, avec Gambetta.

Le 18 novembre 1878, la chambre discutait l'élection de M. de Fourtou à Ribérac. Il était à la tribune, en train de se défendre. A un endroit de son discours, il attaqua la majorité républicaine.

" Quand on déclare la guerre, dit-il, à tous les Français que n'anime pas une veielle foir épublicaine...

Mais Gambetta ne le laissa pas achever.

—C'est un mensonge, monsieur, s'écria-t-il.

M. de Fourtou, se jugeant offensé, envoya MM. Blia de Bourdon et Robert Mitchell demander une réparation par les armes. Gambetta pria MM. Allain-Targé et Clémenceau de s'entendre avec les témoins de son adversaire.

La rencontre eut lieu au Plessis-Piquet. On se battit au pistolet rayé, à trente-cinq pas : deux balles furent échangées sans résultant.

On se rappelle l'émotion causée par le danger q'avait couru le chef du parti républicain.

Les vieilles filles.

A quels symptômes reconnaître qu'une demoiselle doit coiffer Ste. Catherine ?

Ces symptômes sont aussi nombreux que variés.

Comme leur nomenclature serait un peu fastidieuse, je ne vous en signalerai que quelques-uns.

Une demoiselle est prédestinée à devenir vieille fille :

Lorsqu'elle commence à aller à l'Eglise avec un livre de prières du format gros octavo, 600 pages ;

Lorsqu'elle commence à dire qu'elle a refusé plus d'un bon parti ;

Lorsqu'elle commence à dire que les hommes sont des êtres exécrables et qu'elle ne voudrait pas s'embarrasser d'un mari pour tout l'or du monde.

Lorsqu'elle commence à se faire suivre par un petit chien,

Lorsqu'elle commence à tenir un chat à côté d'elle pendant ses repas pour lui donner du lait sucré ;

Lorsqu'elle commence à avoir honte d'ôter son chapeau devant des messieurs sous prétexte qu'elle n'a pas de garniture de cheveux ;

Lorsqu'elle commence à parler à quelqu'un en se tenant les doigts devant la bouche, comme si elle craignait de laisser voir des lacunes dans son râtelier ;

Lorsqu'elle commence à se plaindre de son miroir et dire qu'il est affreux ;

Lorsqu'elle commence à parler de courants d'air et à fermer les intertisces dans la porte et les fenêtres ;

Lorsqu'elle commence à ne pas être satisfaite du portrait qu'a tiré son photographe ;

Lorsqu'elle commence à dire que les messieurs ne font plus de visite le jour de l'an, etc., etc

Le Manitoba.

Jeudi, 16 Septembre 1886.

FAUSSE ROUTE DU "MAIL."

Il nous est singulièrement agréable de constater que les organes de la publicité à Winnipeg s'unissent pour blâmer les infamies criminelles d'un journal qui nous force de lui retirer l'estime et la confiance que nous avions en lui, le *Mail*.

Cette feuille poussée, nous ne savons par quel vertige, veut la guerre de race et de religion.

Nos journaux de Winnipeg, le *Manitoban* et le *Free Press*, entre autres, quoique de couleur différente en politique, unissent leurs protestations; et tous les gens sensés en devraient faire autant, car la confédération et la prospérité ne sont possibles qu'à la condition que l'union et la bonne entente règnent entre toutes les races qui composent notre population.

Toute société repose sur le principe souverain de la subordination des parties au tout; le *Mail* semble avoir complètement oublié cette grande vérité, la première qui doive présider à la création et à la marche régulière et prospère de tout corps bien constitué.

L'on se rappelle encore que le même cri a été poussé il y a quelques années par le *Globe* qui eut le cynisme de dire entre autres inepties monstrueuses, que *la papauté était essentiellement opposée à la liberté civile;* l'on se rappelle les effets déplorables que produisirent sur les esprits ces malheureux écrits.

A des années d'intervalle, le *Mail*, en marchant sur les brisées du *Globe*, pense-t-il aux conséquences désastreuses qui ne peuvent que résulter de ses écrits? Ne serati-il pas plus sage, plus honnête et de meilleure politique pour lui de faire tous ses efforts pour achever de tirer le voile de l'oubli sur les dissensions que firent naître dans le temps le fanatisme de son confrère de Toronto?

N'oublions donc jamais que si les blessures à l'honneur de la nation sont les plus faciles à faire, elles sont en même temps les plus lentes et les plus difficiles à guérir.

PROTESTATION.

Nous ne pouvons que protester contre quelques feuilles de la province de Québec qui semblent croire qu'on peut avancer les intérêts du pays par un dénigrement constant et injustifiable des hommes publics.

Nous ne voulons point intervenir dans les affaires des autres, mais nous avons l'obligation d'intervenir dans les nôtres, et nous protestons de toute notre énergie contre les mensongères accusations et les basses insinuations que certaines feuilles se plaisent à répéter contre nos principaux citoyens de Saint-Boniface dont l'honorabilité nous est connue personnellement, et dont la conduite publique et privée est bien au-dessus de celle des hommes qui les accusent.

Ce système de dénigrement est quelque chose de déplorable, et nous ne saurions jamais assez dire combien il nous fait peine de le voir pratiquer par nos feuilles publiques On ne respecte rien et on ne respecte personne.

CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

Hier, une dépêche par le câble transatlantique, a été reçue, annonçant que les opérations financières pour la construction immédiate du Chemin de fer de la Baie d'Hudson étaient heureusement terminées; que déjà l'envoi des rails était commencé, et que M. Hugh Sutherland, M.P., président de la Compagnie, doit s'embarquer dimanche avec l'ingénieur en chef, M. Shelford, pour revenir à Winnipeg.

Nous sommes heureux de constater que les conditions libérales faites par le gouvernement de Manitoba, durant les négociations qui ont eu lieu récemment, aient assuré le succès de l'entreprise.

MGR CLUT.

Mgr Clut, évêque d'Erindel et auxiliaire de Mgr Faraud, est arrivé mardi soir à l'archevêché. Sa Grandeur a fait sans interruption le voyage de Good-Hope à Saint-Boniface, distance de près de 3,000 milles. Mgr a été malade tout l'hiver, et a dû garder le lit pendant près de six mois, et cela à Good Hope (Notre-Dame de Bonne Espérance).

Good Hope est la mission la plus reculée au Nord-Ouest, elle est située au-delà du cercle polaire.

C'est là qu'est mort le Révd Père Grollier qui, dans ses derniers moments, aurait désiré avoir une patate pour faire diversion à l'unique nourriture qu'il avait: du poisson et de la viande séchée de caribou.

On comprend facilement que ce régime alimentaire puisse affaiblir les constitutions; aussi, Mgr Clut, après vingt-huit années de mission dans ces régions inhospitalières, s'est trouvé à bout de forces. C'est la pauvreté du sang qui occasionna son mal, et il a cédé aux instances des missionnaires qui l'ont sollicité d'essayer de refaire sa santé en allant prendre quelques mois de repos dans un pays où, entre autres choses, on peut avoir à manger du pain, des patates et autres articles d'un luxe aussi recherché, mais inconnu à Good-Hope.

Après quelques jours de repos à Saint-Boniface, Mgr ira à Montréal. Sa Grandeur est partie de Good-Hope le 13 de juin et est arrivé ici le 14 septembre. La dernière partie de son voyage surtout semble avoir été très-favorable à sa santé: sa digestion se fait mieux et ses jambes qui ne pouvaient le porter se sont fortifiées et affermies.

A quelques milles de Batoche, Mgr Clut a rencontré Mgr Grandin, mais il n'a pu avoir avec lui que quelques instants de conversation. Mgr Grandin et ses compagnons de voyage étaient en parfaite santé.

COURSES APOSTOLIQUES.

Samedi dernier, Mgr l'Archevêque s'est rendu au Portage du Rat où il a donné la confirmation dimanche. C'est aussi en ce jour qu'avait lieu la clôture des exercices de la retraite prêchée à Notre-Dame du Portage, par le Rév. Père Lecomte, qui est parti le même jour pour Montréal. Le succès de cette retraite a été comme celui de toutes les autres données par le Rév. Père, un succès complet.

Mgr est revenu lundi matin craignant, comme on nous l'a dit, que le Rév. Père Madore ne mourut pendant son absence, et, de fait, il ne l'aurait pas vu en vie s'il avait retardé d'un jour. Le malade exprimait lui-même cette crainte à Mgr, en lui disant samedi soir:—"Mgr, vous me laissez, mais hâtez-" vous de revenir si vous voulez me "trouver en vie."

Sa Grandeur est allée aujourd'hui donner la confirmation à Portage-la-Prairie et reviendra ce soir pour les obsèques du Rév. Père Madore, demain matin.

A PROPOS DE LECTURE.

Dans un de nos numéros précédents, en parlant des mauvais romans, nous disions que nous ne comprenions pas comment un homme honnête et sérieux, qui a souci de son intelligence, peut s'amuser une heure dans la plupart des romans de nos jours presque toujours stupides quand ils ne sont pas orduriers; il faut, pour cela, avoir perdu le goût du beau et du bon ou ne l'avoir jamais eu.

Dernièrement, un romancier disait à son éditeur; "nous ne savons plus quels titres donner à nos romans pour piquer l'attention." Ce n'est pas étonnant; nous sommes inondés de mauvais livres, autant vaudrait trouver un nom pour chaque goutte d'eau d'un grand fleuve. Il y a des romans sur tous les sujets imaginables et inimaginables. Les romanciers ne savent plus sur quoi exercer leur plume; ils n'ont honte de rien, ils ouvrent toutes les portes et lèvent tous les voiles; pour eux, rien n'est immonde, rien n'est ignoble; le cœur ne leur bondit pas, quand ils descendent dans des lieux infectes. Au contraire, ces gens-là ont l'air fier d'eux-mêmes quand ils ont dit une grosse saleté et fait une énorme polissonnerie; ils font font penser à ces chiens mal éduqués, qui, dans une maison, s'introduisent dans toutes les chambres, pointent le nez aux quatre vents, vont sous les lits, salissent les tapis et finissent par venir vous poser leux pattes sales sur vos habits. Et dire qu'il y a des gens qui encouragent de telles œuvres en les lisant

Ces empoisonneurs publics nous rappellent une histoire assez piquante arrivée autrefois dans un poste du Nord; elle a beaucoup d'analogie avec notre sujet. Cette histoire nous fut racontée un jour par un bon vieux missionnaire qui avait été témoin du fait, et qui ne l'aurait jamais cru s'il ne l'eut vu de ses propres yeux:

Il y a environ une huitaine d'années, auprès d'un fort de la compagnie de la Baie d'Hudson, se trouvait un gros camp de Sauvages; ils étaient réunis en cet endroit pour acheter des provisions et vendre des pelleteries. Quand ils eurent fini de trafiquer leurs fourrures, ils voulurent, avant que de lever le camp, faire une grosse fête avec de *l'eau de feu* (du rhum), mais le trafiquant qui n'avait pas prévu une pareille débauche n'avait pas pour le moment, dans ses barils, de quoi étancher la soif de tant de monde; il ne lui restait qu'une petite quantité d'alcool, un peu de poivre rouge et une autre substance piquante. Il s'agissait de faire du brandy et d'en faire beaucoup. On était au printemps, à la fonte des neiges, l'eau ne manquait pas. En face des écuries du Fort, il y avait une petite mare remplie de purin de cheval dont la couleur tirait assez sur celle du brandy noir. La vue de cette mare tira notre trafiquant d'embarras: son brandy était trouvé, il avait dans ce résidu écoulé de l'écurie une boisson toute alambiquée, capable de régaler vingt tribus. Sans hésiter il s'empare d'un grand vase en fer-blanc, puise dans le trou et emplit ses barils, tout en ajoutant à cette liqueur assez d'alcool, de laudanum et de poivre rouge pour lui donner du piquant et en changer un peu le parfum. En moins de rien, il eut cinq ou six barils de bon brandy; il pouvait maintenant servir les sauvages. Au jour fixé pour la fête, notre vendeur de boisson commence à verser de cette composition nouvelle aux Indiens. Pauvres gens! ils n'avaient pas le soupçon du vilain tour qu'on leur jouait. Dès les premières gorgées, ils firent un peu la grimace, mais il paraît qu'on s'accoutume à tout: ils en burent à satiété; l'ivresse désirée ne venait pas; gonflés comme des vessies soufflées, ils faillirent tous crever. Heureusement, ils n'en moururent pas; après quelques jours de malaise, ils purent se mettre en route pour la prairie. Le trafiquant rassuré emporta ses fourrures en riant beaucoup de la sottise des pauvres Indiens et du beau tour qu'il leur avait joué.

Tous les jours, les mauvais romanciers imitent ce misérable coquin; ils calculent sur la sottise humaine, vendent des poisons, empochent l'argent, et rient des pauvres sots qui achètent leur ignoble marchandise.

LE REV. PERE ALEXANDRE MADORE, O.M.I.

Le Rév. Père Alexandre Madore, de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, qui vient d'être frappé par la mort n'était âgé que de 33 ans. Il était né dans l'Ile de Montréal, avait fait son noviciat à Lachine et ses études théologiques à Ottawa. Venu à Saint-Boniface en 1878, il fut ordonné prêtre ici en 1880. Depuis il a été dans les missions sauvages au Fort Alexandre surtout où il vit se développer, l'hiver dernier, la maladie qui l'a conduit au tombeau.

Le père et la mère du Rév. P. Madore sont morts jeunes; lui-même n'avait jamais eu une forte santé. Se sentant plus souffrant au mois de février dernier, il vint se faire soigner à Saint-Boniface; il a toujours été malade depuis. Au mois de mai, il semblait avoir pris un peu de mieux, si bien qu'il allait et venait en dehors de la maison, sans trop de difficulté. Au commencement de juin, dans une visite à Winnipeg, chez ses confrères de Sainte-Marie, il fut frappé plus violemment, et son état n'a fait qu'empirer depuis. Il fut transporté à l'archevêché, il y a quelques semaines, lorsqu'il était déjà évident qu'il ne pouvait pas vivre longtemps; en effet, la maladie continua son cours, et lundi, un peu avant six heures du matin, il fut pris d'une faiblesse qui l'enleva à l'affection de tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître. A 4.30 hrs, il reçut une dernière fois la sainte communion; il conserva sa parfaite connaissance jusqu'au dernier moment; il était assis sur son lit et supporté par M. l'abbé Dugas, curé de la paroisse; Mgr était aussi près de son lit, et s'apercevant que le terme fatal arrivait, Sa Grandeur récita les prières des agonisants avec les personnes présentes; c'est pendant la récitation de ces belles prières que l'âme du jeune missionnaire s'envola pour aller, nous n'en doutons pas, recevoir la récompense de son zèle et de son dévoûment. De suite les cloches de la cathédrale sonnèrent le glas funèbre; ceux des prêtres qui étaient à dire la messe comprirent que c'était le temps de prier pour l'âme de leur aimé confrère. Mgr, les prêtres de l'archevêché et de Sainte-Marie qui n'avaient pas encore célébré le saint sacrifice montèrent bientôt à l'autel pour offrir eux aussi la Sainte Victime en faveur de celui qui s'était fait victime lui-même par amour de Dieu et du prochain.

Dans l'après-midi, la dépouille mortelle du Révd Père fut transportée à la sacristie convertie en chapelle funèbre, et un *Libera* y fut chanté. Hier et aujourd'hui, les messes ont continué à se dire pour le repos de l'âme du missionnaire, et demain sera chanté à la cathédrale un service solennel qui sera suivi de l'inhumation dans les voûtes de l'église.

Nous ne doutons pas que notre population ne se fasse un devoir de se rendre en foule à la cathédrale pour assister aux funérailles.

Le Révd Père Madore est le cinquième membre du clergé mort dans les limites de l'archidiocèse de Saint-Boniface depuis que Mgr Provencher est venu commencer à y annoncer l'Evangile en 1818. Ces cinq membres du clergé sont:

1o. Mgr Provencher lui-même, mort après 35 ans d'apostolat.

2o. M. Darveau, noyé en 1844.

3o. M. Forget, mort en 1881.

4o. Le Rév. Père Tissot, décédé en 1885, et le premier Oblat mort en ce diocèse.

5o. Le Rév. Père Madore, dont la dépouille mortelle n'est pas encore confiée à la terre, mais qui tous les jours est environnée d'âmes pieuses qui vont prier pour le repos de la sienne.

NOTES HISTORIQUES.

MISSIONS DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

De 1818 à 1822.

(*Suite.*)

Le 12 du mois d'août, il arriva dans la colonie un certain nombre de familles canadiennes envoyées par Lord Selkirk. Ces familles trouvant la colonie ravagée par le fléau des sauterelles et craignant de souffrir de la famine durant l'hiver, ne s'arrêtèrent pas au Fort Douglas; elle se rendirent à Pembina, où déjà il y avait un noyau assez considérable de Canadiens et de Métis. La proximité de la chasse et la facilité à se procurer de la nourriture attiraient chaque automne beaucoup de chasseurs en cet endroit; ils y passaient l'hiver avec leur famille et en repartaient au printemps pour la prairie.

Ce fut de Pembina que M. Provencher tira lui-même ses provisions de viande pendant les premières années qu'il passa à la Rivière-Rouge.

En 1818, après que les sauterelles eurent rongé les moissons et l'herbe, la colonie resta dans une grande pauvreté. Les quelques familles qui passaient l'été aux environs des forts songèrent à se réfugier à Pembina. Une partie des familles écossaises de Kildonan ne comptant que sur leur récolte pour subsister, résolurent de se joindre au camp métis et canadien pour émigrer à Pembina, en sorte que la colonie demeura assez déserte.

M. Provencher eut beau presser les travaux de sa maison, l'ouvrage n'avançait que bien lentement. Il se fit bucheron, équarisseur, charpentier, maçon, enfin comme il le disait lui-même à Mgr Plessis, il exerça tous les métiers.

Le grand nombre de personnes qui passaient l'hiver à Pembina nécessitait là la présence d'un missionnaire; pour le moment ce poste devenait plus important que Saint-Boniface. Les deux compagnies de traite y avaient chacune un Fort, et la chasse y était ordinairement abondante, et, pour cette raison, les Métis et les serviteurs des compagnies préféraient demeurer en cet endroit. M. Provencher aurait mieux aimé réunir tout le monde aux environs du Fort Douglas, mais il était de toute prudence de ne pas le faire à cause de la pauvreté de la colonie.

Le 14 septembre, M. Dumoulin et M. Edge, jeune ecclésiastique venu avec les missionnaires pour les aider dans les catéchismes, partirent tous deux pour la mission de Pembina, et M. Provencher demeura seul à Saint-Boniface.

Pour le missionnaire, la croix la plus lourde à porter au milieu de ses fatigants labeurs, c'est l'isolement.

Ce n'est pas sans dessein que l'Evangile nous signale l'envoie des apôtres deux à deux, pour prêcher et enseigner: *msit eos binos*. Le divin Sauveur connaissait les défaillances de la nature humaine; il savait que, parfois dans la vie, il y a des moments de tristesse où les âmes les plus vertueuses et les courages les mieux trempés ont besoin des paroles d'un ami pour les fortifier. Jésus durant son agonie, tout Dieu qu'il était, n'a pas refusé les consolation d'un ange.

Le missionnaire a beau avoir une grande âme et des vertus solides, il reste toujours homme, et, comme tous les hommes, il a besoin de la présence d'un ami à certaines heures plus pénibles.

Il y a des caractères qui supportent plus facilement que d'autres les ennuis de la solitude. M. Provencher sans aimer le bruit, ni la foule, souffrait néanmoins beaucoup d'un isolement complet. Il aimait à avoir avec lui un ami de cœur pour converser intimement; un peu timide quand on montrait pour lui peu d'ouverture, il ouvrait lui-même son cœur comme un petit enfant quand on lui témoignait de la confiance. Ce fut pour lui un nouveau et pénible sacrifice que d'être obligé de se séparer de son confrère au bout de deux mois pour envoyer celui-ci prendre soin du poste de Pembina où l'on demandait le secours d'un prêtre.

M. Provencher, en partant du Canada, avait laissé une des plus belles et des plus riches cures du diocèse de Québec. Kamouraska situé sur les bords du majestueux Saint-Laurent, entouré de magnifiques campagnes, offre de tous côtés des aspects enchanteurs. Connu et estimé de son évêque, Mgr Plessis, qui reconnaissait dans ce jeune prêtre des qualités rares et des vertus solides; aimé et recherché par de nombreux amis et confrères, la vie que M. Provencher aurait menée en Canada, pouvait tout en étant laborieuse et fatigante, lui offrir un comfort très permis avec tous les charmes d'une société distinguée et aimable.

En faisant ses adieux à sa patrie pour embrasser la vie de missionnaire, il avait renoncé à toutes ces douces joies que goûte l'homme bien élevé, dans une société civilisée, et maintenant pour mettre le comble à tous ces renoncements, il se sépare du seul compagnon qui l'a suivi dans ce lointain pays, à six cents lieues de toutes nations civilisées, au milieu des immenses déserts de l'ouest, peuplés de Sauvages et de quelques blancs qui vivent comme eux, il ne gardera pas même auprès de lui un confrère, pour lui ouvrir sa conscience et puiser dans ses paroles un peu de courage pour continuer son sacrifice. Représentez-vous ce jeune prêtre qui vient de laisser son pays et sa famille, logé quelques mois après sur les bords de la Rivière-Rouge, dans un misérable abri presqu'aussi froid dedans qu'au dehors. Que de fois durant les longues soirées d'hiver, M. Provencher dut se reporter dans sa belle paroisse de Kamouraska, auprès de ses confrères et de ses amis et verser des larmes au souvenir de toutes ces choses encore si présentes à son cœur. Sans doute, il a fallu du courage et de la vertu à tous ceux, qui plus tard sont venus sur les traces des premiers missionnaires, continuer leur œuvre, mais on peut dire sans exagération qu'il a fallu de l'héroïsme à celui qui le premier est venu ensevelir son existence dans ce pays sauvage.

(*A Continuer.*)

M. JEAN-BAPTISTE LAGIMODIERE.

La paroisse de Notre-Dame de Lorette vient de perdre son plus ancien et un de ses plus respectables citoyens, dans la personne de M. Jean-Baptiste Lagimodière, décédé subitement, vendredi dernier, à l'âge de 78 ans.

Jean-Baptiste Lagimodière était né au mois de juillet 1808, dans les prairies non loin de Battleford. Il fut surnommé La-Prairie, à cause du lieu de sa naissance. Son père était Jean-Baptiste Lagimodière, et sa mère Marie-Anne Gaboury, tous deux de Maskinongé, Québec. Sa mère fut la première femme blanche qui vint au Nord-Ouest et le défunt est le second enfant né dans ce pays de parents blancs,—le premier fut sa sœur Reine, née à Pembina le 6 janvier 1807 et qui vit au milieu de nous, chez sa fille, Madame Pétrin.

Dans l'hiver qui suivit sa naissance, Jean-Baptiste eut au Fort des Prairies où sa mère passait l'hiver, une avanture que nous trouvons racontée dans le livre de M. l'abbé G. Dugast, *La Première Canadienne du Nord-Ouest*: il fut volé par un Pied-Noir qui l'emporta dans son camp, et sans le courage de sa mère, il aurait été élevé chez ces Sauvages. Une autre fois, quand il était âgé de 2 ans, les Assiniboines voulurent à tout prix l'acheter offrant à sa mère en payment deux superbes chevaux.

Lorsque les missionnaires arrivèrent à la Rivière-Rouge, M. J. B. Lagimodière âgé de 10 ans fut un des premiers enfants admis à la première communion.

M. Lagimodière n'aima pas, comme la plupart des gens du pays, la vie des voyages il s'établit sur les bords de la Rivière Rouge où il cultiva la terre et où il mena la vie paisible des champs.

Il fut toujours bon chrétien, bon père de famille et bon citoyen. La mort est venue le frapper à Lorette où il fut le premier à aller se fixer. C'est lui qui a donné à l'église de Lorette la belle cloche de la paroisse.

Le service funèbre a eu lieu lundi à Lorette au milieu d'un immence concours de parents et d'amis venus des paroisses environnantes, et parmi lesquels on remarquait l'hon. M. LaRivière, Trésorier-Provincial et M. J. E. P. Prendergast, M.P.P.

M. l'abbé Dufresne, curé, chanta le service qui fut très imposant. L'orgue était tenu par Melle Marie Soucy et le chœur rendit avec effet la messe des morts harmonisée.

Les porteurs étaient MM. Charles Nault, Joseph Hupé, Jean Hupé, Joseph Riel, Alexandre Riel, Edouard Landry, Henri Romain Lagimodière et Wm. Neal.

L'inhumation de la dépouille mortelle du défunt a eu lieu dans le cimetière de Saint-Boniface où reposent les restes de son épouse et d'autres membres de sa famille.

La famille Lagimodière voudra bien agréer l'expression de nos meilleurs sentiments de sympathies dans l'affliction profonde où cette mort l'a plongée,

Correspondance.

[Nous ne sommes point responsables des opinions exprimées par nos correspondants.]

POINTS D'HISTOIRE.

A M. le Directeur du journal *Le Manitoba*.

M. le Directeur,—S'il vous plait de m'accorder quelques lignes pour relever les inexactitudes que je remarque dans la dernière lettre du correspondant que *La Minerve* possède à Winnipeg depuis quelques semaines.

Celui qui vint avertir Riel de prendre la fuite à l'arrivée de Wolseley, n'était pas un Métis-anglais, mais bien un Ecossais né et élevé à Québec, nommé James Stewart, ancien bourgeois de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qui se complaisait dans le titre de colonel et d'ailleurs ami des Métis.

Ensuite, M. Champagne n'a pas dû être effrayé par les habits rouges des soldats de Wolseley, puisque tous portaient l'uniforme noir: c'étaient les *Canadian-Rifles*.

Merci, M. le Directeur, et croyez-moi
Votre dévoué,

G......

PERSONNEL.

M. Achille Langevin accompagné de Madame Langevin, son épouse, nous est revenu mardi matin de la province de Québec.

Que les nouveaux époux veuillent bien agréer nos meilleurs souhaits de bonheur.

La *Gazette Officielle* des Territoires du Nord-Ouest annonce la nomination comme gardes-feu de M. Louis Marion, du Lac des Canards et de M. Jean Caron de Batoche, T. du N.-O.

M. Acton Burrows est de retour d'Ottawa.

M. L. Lanthier, de Québec, est arrivé à Saint-Boniface dimanche avec l'iniention de s'y fixer.

L'hon. Sénateur Girard est allé faire un voyage sur les côtes du Pacifique.

M. Angus McKay, agent des Sauvages, est arrivé de payer l'indemnité aux Sauvages du Lac Winnipeg. M. B. Lloyd qui l'a assisté est aussi de retour. Ces messieurs, en revenant, étaient sur la goëlette *Gold Seal*, de Selkirk, laquelle a fait naufrage sur les récifs, au nord de la rivière Berens. Ils en ont été quittes pour de fortes émotions.

Il y a quelques jours, les officiers et les commis de la Cie de la Baie d'Hudson, dans le District de Cumberland, ont présenté à M. Horace Bélanger, facteur en chef, et à Madame Bélanger, un splendide service en argent, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire de mariage.

M Geo. Fortin, avocat, de Winnipeg, est de retour d'une promenade dans sa famille à Saint-Sébastien, Qué.

M. Jules Royal, fils de l'hon. M. Royal, qui était au bureau des terres à Régina, est revenu au milieu de nous.

M. Royal a repris la position qu'il occupait au bureau de la commission des terres à Winnipeg.

Madame Green, de Saint-Paul, Minn., est en visite chez M. G. Bourdeau, sous-secrétaire provincial. Madame Green est venu conduire un de ses enfants au Collége de Saint-Boniface.

Nous avons eu l'agréable visite de M. McMillan, député de Vaudreuil aux Communes. M. McMillan visitera Manitoba et une partie des Territoires avant de retourner vers l'Est.

Madame Alfred Levêque est allée à Saint-Paul, Minn., en visite chez M. le Commodore Kittson.

Monsieur L. N. Bonaparte Wyse, sa femme et ses trois enfants, sont arrivés à Winnipeg hier soir par le train d'Emerson. L'Honorable M. Royal, MM. Hugh McMillan, M. P., de Vaudreuil et N. Chevrier, marchand, de Winnipeg, l'ont reçu à la gare. M. Bonaparte-Wyse est le petit-neveu de Napoléon I; il s'intéresse beaucoup au Canada et possède des terrains assez étendus au Témiscamingue. Possesseur d'une grande fortune, il voyage en touriste autant qu'un homme d'affaires. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue dans notre pays. M. Bonaparte-Wyse part pour Montréal vendredi soir.

Nouvelles Religieuses.

—La fête de l'Exaltation de la Sainte Croix a été célébrée avec pompe en Saint-Boniface, mardi dernier. Il eut messe solennelle le matin et vêpres dans l'après-midi.

—Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe doit partir pour Rome, à la fin de ce mois. Sa Grandeur sera accompagnée par M. l'abbé Frontenac.

—Le général de la compagnie de Jésus vient de publier un mémoire sur l'ordre de saint Ignace, qui est rempli de dates et de statistiques. Nous y trouvons que, depuis la fondation de leur compagnie, les Jésuites comptent dans leurs rangs 248 saints, 1,500 martyrs, 13 papes, 60 cardinaux, 4,000 archevêques ou évêques, et 6,000 auteurs dans toutes les branches du savoir humain.

—Mardi, le 14 du courant, a été célébré à l'Assomption, Qué., sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montréal, le Jubilé Sacerdotal du Révérend Messire Etienne Normandin, ancien Directeur du Collége et ancien curé de Lachenaie.

—La consécration de l'église de Ste Anne de Beaupré, Qué., se fera dans la dernière quinzaine du mois courant. Tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec assisteront à cette pieuse cérémonie, qui sera présidée par son Eminence le Cardinal Taschereau.

TEMOIGNAGE D'ESTIME.

M. Alphonse Poirier, de la Brigade du Feu de cette ville, dont nous avons le plaisir d'annoncer le mariage, a été, hier soir, l'objet d'une démonstration très flatteuse pour lui, de la part des membres de la Brigade. Tous se sont rendus chez lui, et en leur nom, M. J. B. Joyal, chef, lui a présenté un magnifique cadeau, lequel était accompagné de l'adresse suivante qui fut lue par M. T. Létourneau, secrétaire.

A M. Alphonse Poirier,

Monsieur,—Vos amis de la Brigade du Feu de Saint-Boniface n'ont pu rester insensibles à l'évenement important qui vient de marquer votre vie. Ce bonheur que vous ressentez en ce moment a rejailli sur nous, et nos cœurs se sont réjouis en voyant la nouvelle carrière qui s'ouvre devant vous. Ces sentiments joints au désir de vous manifester toute notre estime sont ceux qui nous ont réunis auprès de vous ce soir.

Permettez-nous donc de vous offrir à vous ainsi qu'à celle que la Providence a bien voulu vous donner pour compagne, nos plus sincères félicitatious jointes aux souhaits les plus ardents que nous formons aujourd'hui pour vous. En ce jour nous prions le Seigneur de vous accorder une heureuse union troublée par aucun des revers de ce monde. Nous demandons à Dieu de vous donner encore de longues années d'une vie de paix et de tranquilité.

Veuillez bien être notre interprète auprès de Madame Poirier, lui dire toute l'expression de notre joie et de nos souhaits. Comme gage de notre amitié, nous vous offrons ce cadeau, de peu de valeur il est vrai, mais grand dans son symbole puisqu'il marque la haute estime en laquelle vous ont tous vos amis.

J. B. JOYAL,
Chef.
T. LETOURNEAU,
Secrétaire.

Saint-Boniface, 15 septembre 1886.

Après avoir adressé quelques mots de remerciement, M. Poirier invita ses bons amis à passer quelque temps sous son toit, et pas n'est besoin de dire que l'on s'amusa à qui mieux mieux.

CHOSES ET AUTRES.

—Sir Adolphe Caron est de retour à Ottawa de son voyage en Angleterre.

—La *Gazette Officielle* de Québec annonce la dissolution des Chambres. La nomination est fixée au 7 et la votation au 14 d'octobre prochain.

—Les membres du Conseil des Territoires du Nord-Ouest sont convoqués en Session Législative, mercredi, le treize octobre prochain dans la Chambre du Conseil, à Régina.

—Les parnellites semblent disposés à recommencer leur système d'obstruction, si le cabinet anglais refuse de porter remède aux maux de l'Irlande.

—M. Chapleau, shérif des territoires du Nord-Ouest, est à Ottawa On dit qu'il est en négociations avec des capitalistes américains à propos de l'établissement dans les territoires, d'une immense ferme pour l'élevage des animaux.

—Le professeur Wiggins à communiqué au département de la marine ses prédictions au sujet des tremblements de terre et des tempêtes qui, suivant lui, auront lieu cet automne.

—En 1885, il y a eu en Franse 283,170 mariages et 4,225 divorces.

Sur ce dernier chiffre, le département de la Seine entre à lui seul pour 1,405.

Il est vrai que Paris est le grand refuge de tous les gens mal attelés.

Paris a compté 24,860 mariages, 70 par jour, avec les communes snburbaines.

Le colonel Gilder, de New-York, est parti vendredi de Winnipeg avec son compagnon de voyage Greffeth, pour se rendre au pôle Nord. De Selkirk ils se rendront en bateau à Norway House et de là gagne ront York Factory en remontant la rivière Nelson. Ils comptent vivre de chasse et de pêche comme les Esquimaux une fois partis de York Factory.

—L'élection qui vient de se faire dans le comté de Haldinand, Ont., pour les Communes, s'est terminée par la victoire de M. Coulter, le candidat libéral. Majorité 117 voix.

—D'après une statistique, le nombre de bateaux torpilles existant ou en voie de construction dans la marine des principales puissances est de: Russie, 175; Angleterre, 158; France, 123; Italie, 91; Allemagne, 62; Autriche, 54; Grèce, 26; Hollande, 23; Danemark, 22; Chine, 20; Turquie, 19; Suède, 15; Espagne, 12; Brésil, 11; Chili, 9; Norvège, 8; Japon, 7; République Argentine, 6; Portugal, 5. Total. 827.

—Voici quelles sont les dimensions de la cathédrale de Montréal en voie de construction depuis une dizaine d'années :—

A l'extérieur, 333 pieds de longeur; à l'intérieur, 295 pieds de longueur. Entre les murs latéraux, dans la partie la plus large, 150 pieds de largeur. Dans le transept, à l'extérieur, 222 pieds. Dans le transept, à l'intérieur, 216 pieds. Dans la partie la plus large de la grande nef, 44 pieds. Dans la partie la moins large de la nef, 41 pieds. La façade du portique aura 176 pieds. La largeur du portique aura 30 pieds.

A part certaines modifications à l'extérieur, dans les murs latéraux et le toit, la cathédrale de Montréal, devra être une imitation de la basilique de St. Pierre à Rome. Le portique des dômes et tout l'intérieur devront représenter aussi fidèlement que possible le Saint-Pierre de Rome.

La Basilique de Saint-Pierre à Rome a environ 700 pieds de longueur. La grande nef a 82 pieds de largeur. On compte 500 pieds du sol au sommet de la coupole. Les piliers de la coupole ont environ 60 pieds de diamètre, La portique a environ 400 pieds de longueur. L'escalier extérieur du portique a 22 degrés,

La première pierre fut posée par Jules II, le 18 avril 1506. Les travaux de construction ont duré cent ans.

Les dimensions de la cathédrale de Montréal sont à peu près la moitié de celles de la basilique de Saint-Pierre de Rome.

—Des pêcheurs de Gabarus montés dans une légère embarcation, ont aperçu, l'autre jour à quelques verges de leur bateau, quelque chose qui leur parut être un cadavre. S'en approchant dans le but de l'amener à la côte pour son inhumation, cette chose montra, à leur grande surprise des signes de vie et prit une position assise et les regarda, puis disparut. Un moment après elle apparut de nouveau à la surface, es regarda encore, et disparut pour toujours. La face, la tête, les épaules et les bras ressemblaient à ceux d'un être humain, mais les extremités inférieures ont l'apparence d'un poisson. Le derrière de la tête était couverte d'une longue chevelure noire, ressemblant à la crinière d'un cheval. Les bras avaient exactement la même forme que ceux d'un être humain; excepté que les doigts de la main étaient fort longs. La couleur de la peau avait aussi quelque ressemblance avec la peau humaine. Il n'y a pas de doute que cet être mystérieux soit ce qu'on appelle une sirène C'est la première fois qu'on en voit au Cap-Breton.

—L'idée vint un jour à M. de Villemessant, le fondateur du *Figaro*, d'imprimer son journal sur un tissu dont l'abonné pouvait se faire un mouchoir de poche après avoir lu le numéro du jour. Il suffisait pour cela d'une lessive qui faisait disparaître l'encre d'imprimerie. Cette idée il la réalisa, mais pas assez longtemps pour que l'ont put collectionner seulement une demi-douzaine de mouchoirs.

Espérons que l'innovation suivante sera de plus longue durée. C'est à Milan qu'elle va être essayée. Il s'agit d'un journal du soir, destiné aux personnes qui ont l'habitude de lire au lit. Ce Journal sera imprimé avec une encre lumineuse.

MARIAGES.

—LANGEVIN-BENJAMIN.—A Marie-Ville, P. Q., le 25 août dernier, M. Achille Langevin, de la maison Langevin & Gareau de Saint-Boniface, à Melle Eulodie Benjamin.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Jeannotte. curé du lieu.

—A la cathédrale, le 14 courant, M. Alfred Couture, ci-devant de Saint-Nicholas, Qué., à Melle Philomène Cusson de cette ville. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Messier.

—A la cathédrale, le 14 courant, par M. l'abbé A. Dugast, curé, M. Alphonse Poirier à Melle Marie-Anne-Poméla Bélanger.

DECES.

—A Saint-Vital, le 11 courant, à l'âge de 6 mois, Pierre-Arthur enfant de M. Roger Hénault.



CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 novembre 1886, pour la collection et le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat offert pour quatre ans des boîtes à lettres et à journaux, au bureau de poste de Winnipeg, comme ci-dessous décrit, le et à compter du 1er janvier prochain. Le transport devra se faire avec une voiture convenable pour le service. La distance calculée qui devra être faite pour la collection est de 20½ milles par jour. La collection devra être faite trois fois par jour, excepté pour les boîtes (1è) sur la rue Principale près du Collège St. John, (2è) coin des rues Ellice et Colony Creek, (3è) rue Logan vis-à-vis la maison des engins de la Cie du Pacifique qui devront être visitées que deux fois par jour. Les boîtes devront être visitées séparément, et leurs contenus pris et délivré au bureau de poste deux ou trois fois comme requis la visite de chaque boîte et la livraison de son contenu au bureau de poste devant se faire à telles heures que le Maître Général des Postes pourra de temps à autres fixer.

La soumission devra mentionner le taux par mille auquel l'entrepreneur conviendra de faire la collection du contenu de toute boîte à lettres ou à journaux qui pourraient être placées dans la cité de Winnipeg pendant le temps que le contrat pourra rester en force.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat offert peuvent être vus et des formules de soumission obtenues au bureau de poste de Winnipeg et au bureau de l'inspecteur.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 13 sept 1886.
3ins.16.9.86.

Chronique Locale.

—Les fondations de l'hôpital de Saint-Boniface avancent rapidement

—Actuellement, dans la ville, il n'y a pas une seule maison à louer

—Les briqueteries sur la Rivière la Seine, ont cessé de fonctionner.

—M. J. E. Cyr, M.P.P., occupe la maison de M. M. Rocan, au coin des rues Taché et LaVérandrye.

—Le bois de chauffage n'est pas commun sur le marché à l'heure qu'il est.

—Tous les travaux sur les terrains de l'exposition seront terminés dans quelques jours.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Guilbault & Lanthier que nous publions dans une autre colonne.

—Depuis le commencement de l'année à Winnipeg, il s'est fait pour environ $500,000 de travaux de construction.

—La journée du 28 courant sera observée comme congé civique à Winnipeg. L'inauguration du monument des volontaires aura lieu ce jour-là.

—L'eau de la Rivière-Rouge est toujours extrêmement basse. Les vieux du pays nous disent qu'elle n'est pas descendue à ce niveau depuis 15 à 20 ans.

—Les Sœurs de la Charité de Saint-Boniface ont reçu avec plaisir et reconnaissance la somme de $118.10, produit net du concert donné dans notre villé, pour le fonds de construction du nouvel hôpital.

—Le nombre des émigrants arrivant dans la province diminue considérablement. Il n'en est arrivé que 178 la semaine dernière, comme suit: lundi, 13; mardi, 37; jeudi, 68; vendredi, 43; samedi, 11 et dimanche 7.

—Le vente des lots de la municipalité de Cartier pour arrérages de taxes. aura lieu à l'hôtel-de-ville de Saint-Boniface, le 18 octobre prochain. Celle de la municipalité de Montcalm se fera au même endroit le 20 octobre.

—Les champignons abondent cette année, et on les trouve partout aux environs de Saint-Boniface. Il n'y a pas jusqu'à nos meilleurs chasseurs qui ne s'arrêtent pour en cueillir quand ils s'en reviennent bredouille de leurs courses dans nos campagnes en quête de canards ou poules de prairie.

—La révision de la liste des électeurs pour la division électorale de Saint-Boniface sera faite par l'hon. Juge Prud'homme le 5 octobre prochain à l'hôtel-de-ville. Les personnes qui auraient droit de voter et dont les noms ne sont pas entrés sur la liste doivent se hâter de faire leur demande pour être enregistrés comme électeurs.

—Pendant le mois d'août il a été apporté au marché de Winnipeg 493 charges de foin; 322 charges de bois; 9 charges de paille; 1,740 minots de patates; 1,510 minots d'avoine; 390 minots de blé; 153,305 lbs de bœuf, 144 têtes; 32 vaches à lait; 226 210 lbs de lard; 2,020 lbs de beurre; 1,600 couples de volailles; 1,032 seaux de prunes, etc.; 486 charges de légumes; 1,200 douzaines d'œufs. Total des recettes, $121.65.

—La ligne de télégraphe du Pacifique vient d'être terminée, et elle est ouverte au public pour tous les points du Nord-Ouest et des province de l'Est. On charge maintenant 75 cents pour 10 mots d'ici à Montréal au lieu de $1.00 auparavant. Le premier message parti de Saint-Boniface par la nouvelle ligne. a été envoyé par Mgr. l'Archevêque.

PETITES NOTES.

—Venant d'arriver chez Verge & D'Auteuil, 50 caisses de chaussures.

—Venant d'arriver chez Verge & D'Auteuil, 100 caisses de claques et pardessus

—Venant d'arriver chez Verge & D'Auteuil, 150 douzaines de souliers en cuir d'orignal.

—Venant d'arriver chez Verge & D'Auteuil, 225 douzaines de gants et mitaines.

—M. Z. Robert vient de recevoir de Montréal un assortiment complet de marchandises sèches.

Avis aux Créanciers.

Prenez avis que les Créanciers de Urbain Delorme, ci-devant de la Paroisse de Saint-François-Xavier, dans le comté de Marquette, cultivateur, qui mourut le ou vers le 13 août 1886, auront à envoyer, le ou avant le 26ème jour d'octobre 1886, par la malle, frais de poste payés, à Beck & McPhillips, solliciteurs, No 344 rue Principale, Winnipeg, solliciteurs pour les exécuteurs testamentaires du défunt, leurs noms, adresses et description, avec tout le détail de leurs réclamations, un état de leurs comptes et la nature des garanties de paiement dont ils sont les porteurs, s'ils en ont.

Et prenez avis qu'après la date ci-dessus mentionnee, les dits exécuteurs seront libres de distribuer l'actif du dit testateur entre les parties qui y ont droit, ne prenant en considération que les réclamations qui auront été adressées aux dits exécuteurs.

BECK & McPHILLIPS,
Solliciteurs pour les Exécuteurs.
4in 16 9 86



Province de Manitoba.

ACTES DES LICENCES POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1886.

Des demandes de Licences pour la vente des Liqueurs ont été faites par les personnes suivantes:

J. G. Hargrave, Magasin, Winnipeg.
Franzer & Co., Magasin, Winnipeg.
Tooley & Co, Magasin, Winnipeg.
D. Ripstein, Magasin, Winnipeg.
Paisley & Son, Hôtel, Winnipeg.
W Burton, Hôtel, Winnipeg.
S. J. Harstone, Hôtel, Winnipeg.
Fred. Fulsher, Hôtel, Parkdale.
W A. Russell, Magasin, Morris.
N. Germain, Magasin, St. Boniface.
Wm. Wait, Hôtel, Morris.
I. W. Traven, Hôtel, Niverville.
Elias James, Hôtel, St. James.
P. Parenteau, Hôtel, St. Jean-Baptiste.
I. N. Braun, Hôtel, Gretna.
G. H. Patterson, Hôtel, Dominion City.
David Edie, Edie House, Brandon.
L. Bergerson, Brandon House, Brandon.
Rowan & Grant, Lambton House, Brandon.
Jerry Philips, Grand Central, Brandon.
G. B. Murdoch, Brunswick House, Brandon.
A. McCallum, Baubier House, Brandon.
Isaac Shupe, Langham House, Brandon.
W. D. Drew, Farmer's Home, Brandon.
Chas Pilling, Royal Hôtel, Brandon.
Walter Kelley, Kelley House, Brandon.
Headley & Clendinning, Queen's Hotel, Brandon.
D. S. McKinnon, Little Central, Brandon.
A. F. Boisseau, Grand View, Brandon.
Clendinning & Edgar, Restaurant, Brandon.
Munroe & Co., Magasin, Brandon.
R. P. Mulligan, Magasin, Brandon.
A. McIntyre, Magasin, Brandon.
W. H. Hooper, Magasin, Brandon.
John Crawford, Hôtel, Chater.
William Todd, Hôtel, Rapid City.
Wm. McDonald, Hôtel, Minnedosa.
Wm. Porteous, Hôtel, Birtle.
Hudson's Bay Co., Magasin, Morden.

R. LATOUCHE TUPPER,
Inspecteur en Chef.

Winnipeg, 11 septembre, 1886.
2ins.16.9.86.

NOTICE.

Sale of Lands in the Municipality of Cartier, in Arrears of Taxes.

By virtue of a warrant issued by the Chairman of the Eastern Judicial District Board of the Province of Manitoba, under his hand and the Corporate Seal of the said the Eastern Judicial District Board, to me directed and bearing date the first day of September, A.D. 1886, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described in the Municipality of Cartier, for the arrears respectively due thereupon, together with costs.

I do hereby give notice, that unless the said arrears and costs be sooner paid I shall on Monday the eighteenth day of October next, at the hour of ten o'clock, in the forenoon of that day, at the Town Hall, in the Town of St. Boniface in the County of Selkirk, sell by public auction so much of the the said lands as may be sufficient to discharge the taxes and all charges incurred, in and, about the sale and collection of the same, as authorized by the Manitoba Municipal Act 1884, and amendments thereto.

AVIS.

Vente de terres pour arrérages de taxes dans la Municipalité de Cartier.

En vertu d'un mandat émané par le président du Bureau du District Judiciaire de l'Est de la Province de Manitoba, sous son sceing et sous le sceau du dit Bureau du District Judiciaire de l'Est, à moi adressé et daté le premier jour de septembre A.D. 1886, me commandant de prélever sur les divers lots ou lopins de terrain ciaprès mentionnés et décrits, dans la Municipalité de Cartier, pour les arrérages de taxes respectivement dues sur iceux ensemble avec les frais.

Je donne, par les présentes avis, qu'à moins que les dits arrérages et frais ne soient auparavant payés, lundi le dixhuitième jour d'octobre prochain, à dix heures de l'avantmidi de ce jour, à l'Hôtel-de-Ville, dans la ville de Saint-Boniface, dans le comté de Selkirk, je vendrai à l'enchère telle quantité des dits terrains qui sera suffisante pour solder toutes les taxes, et les charges encourues dans et pour la vente et la perception d'icelles, tel qu'autorisé par l'Acte Municipal de Manitoba 1884, et ses amendements.

Description.	Arrears of Taxes.	Cost of Advert'g etc.	Total.	Patented or Unpatented
Lot 122 St. Norbert	2 76	2 00	4 76	Patented
Lot 17 St. Norbert, 155 acres	29 04	2 00	31 04	do
Lot 625 St. Agathe, 113 acres	40 20	2 00	42 20	do
Lot 639 St. Agathe, 149 acres	33 70	2 00	35 70	do
Lot 43 St. Norbert, 69 acres	13 11	2 00	15 11	do
Lot 44 St. Norbert, 221 acres	43 24	2 00	45 24	do
Pt lot 45 St. Norbert, 3 chs. Sth 60 ac.	18 11	2 00	20 11	do
Pt lot 48 St. Norbert, 2 chs. Nth 1 mile 16 acres	14 09	2 00	16 09	do
Lot 14 St. Vital, 144 acres	14 09	2 00	16 09	do
Lot 99 St Norbert, 44 acres	13 92	2 00	15 92	do
Pt lot 35 St. Norbert, 3 chs. Sth 68 ac.	15 12	2 00	17 12	do
Lot 563 St. Agathe, ½ acre	46 12	2 00	48 12	do
Pt lot 101 St. Norbert from Red River back on the 3 miles Nth 5 acres	12 82	2 00	14 82	do
Lot 585 St. Agathe, 217 acres	77 40	2 00	79 40	Patented
Pt lot 35 St. Norbert, 2 chs. Nth 160 ac.	31 03	2 00	33 03	do
Pt lot 101 St. Norbert, 3 chs. Sth 21 ac.	26 57	2 00	28 57	do
Pt lot 100 St. Norbert, 2 chs. Sth from the Coulée to the great highway 5 ac.	26 34	2 00	28 34	do
Lot 597 Ste. Agathe, 160 acres	23 61	2 0	25 61	do
Lot 16 St. Norbert 267 acres	84 53	2 00	86 53	do
Lot 30 St. Norbert, 42 acres	12 48	2 00	14 48	do
Lot 29 St. Norbert, 56 acres	15 93	2 00	17 93	do
Lot 8 St. Norbert, 172 acres	50 60	2 00	52 60	do
Lot 33 St Vital, inner 2 miles, 116 ac.	32 55	2 00	34 55	do
Lot 607 Ste. Agathe, 174 acres	72 51	2 00	74 51	do
Lot 69 St. Norbert, 331 acres	77 86	2 00	79 86	do
Lot 6 St. Norbert, 159 acres	36 00	2 00	38 00	do
Lot 51 St. Norbert, 106 acres	34 68	2 00	36 68	do
Lot 109 St. Norbert, 20 acres	15 93	2 00	17 93	do
Lot 31 St. Vital, 132 acres	40 31	2 00	42 31	do
Lot 4 St. Vital, 275 acres	63 31	2 00	65 31	do
Lot 67 St. Norbert, 223 acres	79 41	2 00	81 41	do
Lot 7 St. Norbert, 159 acres	50 08	2 00	52 08	do
Lot 18 St. Norbert, 100 acres	31 97	2 00	33 97	do
Lot 555 Ste. Agaihe, 150 acres	68 60	2 00	70 60	do
Lot 557 Ste. Agathe, 156 acres	42 67	2 00	44 67	do
Lot 593 Ste. Agathe, 148 acres	41 12	2 00	43 12	do

Dated at Winnipeg this first day of September A.D. 1886.

ARTHUR STEWART,
Secretary Treasurer.
Eastern Judicial District Board.
Box 1293, Winnipeg, Manitoba.

(No. 202) 36–40

LOTERIE NATIONALE

— DE —

M. le CURE A. LABELLE

VALEUR DES LOTS
Première Série - $50,000.00
GROS LOT, $10,000
Deuxième Série - $10,000 00
GROS LOT, $2,500

GRAND TIRAGE FINAL

— DES —

LOTS

DE CETTE LOTERIE
Le 15 Septembre Prochain

Les Gros Lots seront tirés.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLETS !

COUT DU BILLET:
Premiere Serie............$1.00
Deuxieme Serie...........25 cts

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettre enregistrées, à LANGEVIN & GAREAU, Saint-Boniface. Envoyez 5 cts pour port et enrégistrement de l'envoi des billets. (Etats-Unis, 8 cts).
jno 16.3,86

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU:

No. 344, Rue Principale,

WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

JAMES E. P. PRENDERGAST,

Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.

Bureaux:

VENUE TACHE, SAINT-BONIFACE.

GEO. E. FORTIN,

Avocat.

No. 366, RUE PRINCIPALE,
WINNIPEG.

6m 18,6,85

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie.

THOS. W. TAYLOR

Relieur et Manufacturier De Livres Blancs,

13, RUE OWEN

Porte voisine de l'imprimerie du *Times*.
WINNIPEG, Man.

9.3-8 1a

AVIS

Dissolution de Société.

La société ci-devant existante entre les soussignés faisant affaires comme manufacturiers de savons sous le nom B. L. Wall & Cie., dans la ville de Saint-Boniface, est par les présentes dissoute de consentement mutuel donné le 24ième jour de Juin.

Toutes les dettes dues à la société et toutes les réclamations contre elle seront réglées par MM. Beck & McPhillips, avocats, de la cité de Winnipeg, Manitoba.

Daté ce 26ième jour d'août A.D. 1886.

J. LECOMTE,
F. X. BESSETTE.

TÉMOIN:
JOSEPH-ARTHUR PRENDERGAST.
3ins.9.9.86.

CONTRAT DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 5 novembre 1886, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur contrat offert pour quatre ans, sur les différentes routes suivantes à compter du premier janvier prochain:

Butterfield et Workman, une fois par semaine, distance calculée 22 milles.

Bureau de Poste de Portage-la-Prairie et la gare de la Cie du Pacifique, douze fois par semaine, distance calculée 1 mille.

Bureau de Poste de Portage-la-Prairie et la gare du Manitoba et Nord-Ouest, 12 fois par semaine, distance calculée ½ de mille.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions des contrats offerts, peuvent être vus, et des formules de soumission obtenues aux bureaux de poste de Butterfield et Workman et du maître de poste de Portage-la-Prairie.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des B. de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Winnipeg, 28 août 1886.
3ins.9.9.86.

UN CONSEIL AUX MÈRES.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immediatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte.
an.13.5.86.

EDWARD KELLY

Appareils de Chauffage à Vapeur et à Eau Chaude.

Ouvrages de Plombier et poseur de tuyaux à gaz.

No. 313, Rue Principale, Winnipeg, Man.,

Plans, Devis et Estimations fournis sur demande.

Tuyaux, Valves, Fournitures, Pompes, etc., toujours en mains.

Une visite est sollicitée.
1an.8.7.87.

EXPOSITION PROVINCIALE

La Onzième Exposition Provinciale

qui aura lieu conjointement avec les expositions de l Association des Floristes "The Manitoba Pet Stock Club" et la Société des Arts de Winnipeg, sera tenue sous les auspices du

BUREAU D'AGRICULTURE

— A —

Saint-Boniface, Manitoba

LES

28, 29 ET 30 SEPTEMBRE

ET LE

1er OCTOBRE.

Prix en argent offerts, $10,000

en sus des Médailles et des Diplômes.

Il y a des stalles fermées pour les chevaux et des abris confortables pour les autres animaux.

Les chemins de fer conduiront les voyageurs à cette exposition à une réduction de moitié aller et retour.

Voyez les affiches et les annonces pour détails relatifs aux trains spéciaux.

Les entrées ne seront reçues que jusqu'au 8 Septembre inclusivement. TARIF DES ENTRÉES $1.00.

Admission sur les tarrains - 25 Cts.

Pour les listes de prix, bulletins d'entrée et autres détails, s'adresser à
ACTON BURROWS,
Sec.-Trésorier du Bureau d'Agriculture

ECURIE DE LOUAGE.

RUE DUMOULIN.

En face de l'Hôtel Beauregard, Saint-Boniface.

M. Joseph Pélissier, propriétaire d'écurie de louage, de pension et de vente. donnera une attention spéciale aux chevaux et autres animaux malades qui lui seront confiés.

Saint-Boniface, 2 avril, 1884. 1an 2 3 84

BATES & PARE,

(Membres de la Société des Ingénieurs de l'Ouest.)

SOLLICITEURS DE

BREVETS D'INVENTION,

Caveats, Marques de Commerce, etc.

204, Dearborn St.—Office 71 "Honoré Building," Chicago, Illinois.

Les seuls Français solliciteurs de brevets d'invention aux Etats-Unis.

Informations gratis,—
Correspondance sollicitée.

Branches d'affaires à Washington, D.C., (622 F St., N. W., P.O. Boîte 568.)—Montreal, Canada, 58 rue St. Jacques;—San Francisco, Cal., 51 Beale St.

3m. 5. 8. 86.

INDUSTRIE LAITIERE.

M. S. M. BARRÉ,

Professeur d'Industrie Laitière à l'école d'agriculture d'Ontario, donnera des conférences, comme suit:

Sainte-Anne, salle du conseil municipal, jeudi, août 26;

La Broquerie, maison d'école, vendredi, août 27;

Rivière aux Rats, bâtisses du Comté, Samedi, Août 28;

Sainte-Agathe, bureau de poste, lundi, août 30;

Saint-Norbert, village, mardi, août 31.

Morris, mercredi, 1er Septembre.

Gauthier, salle du conseil, jeudi, 2 septembre.

Gretna, maison d'école, vendredi, le 3 septembre;

Hecla, maison d'école, (township 6, rang 14 ouest), mardi, le 7 septembre;

Saint-Léon, maison d'école, jeudi, le 9 septembre;

Saint-François-Xavier, maison d'école, près de l'église, lundi, le 13 septembre;

Saint-Eustache, maison d'école, mercredi, le 15 septembre;

Lac des Chênes, Hôtel de Cook, samedi, le 18 septembre

Chaque conférence commencera à deux heures de l'après-midi.

ADMISSION GRATIS.

Le conférencier traitera de l'industrie laitière domestique et de l'établissement de beurreries et de fromageries au sujet desquelles les plus amples informations seront données. Toute chance sera accordée à la discussion, et M. Barré se fera un plaisir de répondre à toute question sur le sujet.

Les cultivateurs et autres intéressés dans cette industrie sont cordialement invités à être présents.

Les Dames seront aussi les bienvenues.

Par ordre du Ministre de l'Agriculture, des Statistiques et de la Santé,

ACTON BURROWS,
Sous-Ministre.

Winnipeg, 11 août 1886.

MADAME BLAIS,

MODISTE.

COIN DES RUES TACHÉ ET DUMOULIN, ST. BONIFACE, MAN.

Etoffes à robes en grande variété.

Toute étoffe achetée chez Madame Blais sera taillée gratis, sur demande.

Ouvrages faits à bas prix.

Une visite est sollicitée.
1an 15 4 86.

DR J. H. O. LAMBERT,

MÉDECIN—CHIRURGIEN—ACCOUCHEUR;

Officier de Santé pour les Comtés de Lorette et Carillon.

Rue Notre-Dame, Saint-Boniface, voisin de l'hon Juge Dubuc. 1an 14 1 86

SANTÉ POUR TOUS!!

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont auss inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Feminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway, 78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

AVIS.

N. D. McDONALD & Cie.,

(Ci-devant de la Compagnie *American Plumbing Co.*)

viennent d'ouvrir une place d'affaire, au

No. 225 Rue Principale

VIS-A-VIS LA RUE SAINTE-MARIE, WINNIPEG,

où ils s'occuperont de tout ouvrage en

PLOMB ET D'APPAREIL DE CHAUFFAGE A LA VAPEUR

Ils sont prêts à recevoir et exécuter tous contrats et commandes qu'on voudra leur confier, tel que posage d'appareil de chauffage à eau chaude et à vapeur, tuyaux à gaz, ouvrage de plombier, etc.

Ouvriers de première classe pour tous les ouvrages.

Un assortiment considérable de

Tuyaux, Objets en Cuivre, etc.,

toujours en main.

M. McDONALD a posé des appareils de chauffage dans plusieurs des bâtisses les plus considérables de la Province et ils fonctionnent tous parfaitement.

Toujours à vendre aussi, et ceci s'adresser plus particulièrement aux cultivateurs,

POMPES A BRAS ET POMPES A DOUBLE ACTION.

Une visite est sollicitée.
1m. 10. 6. 86.

La Consomption

POSITIVEMENT GUÉRIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant et être gueries devraient essayer LES CELEBRES POUDRES DU DR KISSNER CONTRE LA CONSOMPTION. Ces poudres sont la seule préparation counue qui guérisse la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS: à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfaits de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne différez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix, pour une grande boîte $3, ou 4 boîtes pour $10, expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, sur reception de l'argent, adressez,

ASH & ROBBINS,
360 Fulton St., Brooklyn, N. Y

28 Décembre, 1882. 1y

Crédit Foncier Franco-Canadien.

Prêt sur Hypothèque pour cinq ou dix ans, sans fonds d'amortissement, et pour dix à vingt ans avec fonds d'amortissement. Taux de l'intérêt: pas plus que 8 par cent.

Le Fonds d'Amortissement s'applique au paiement de la dette et porte intérêt composé au taux payé par l'emprunteur.

Ce mode offre autant d'avantages aux municipalités et aux arrondissements d'ecole, qu'il en offre aux particuliers.

L'emprunteur peut payer sa dette quand bon lui semble pourvu qu'il paie à la Compagnie une indemnité de trois mois d'intérêt.

La Compagnie n'a pas de sous-agents.

En s'adressant au soussigné, l'on peut se procurer des circulaires en Français ou en Anglais, qui donnent toutes les informations requises.

J. ROYAL, AGENT,
Bureaux—Royal & Prud'homme,
Rue Principale, Winnipeg.

no 23 10 84.

Manufacture de Laine

DE MANITOBA,

A Saint-Boniface, Manitoba.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont et seront toujours prêts à remplir toute commande pour LAINE, ETOFFES, FLANELLES, TRICOTAGES, CARDAGE en rouleaux et en pièce, 10 cents la livre.

Les ouvrages seront faits sous le plus court délai, et aux prix les plus réduits.

Les plus hauts prix du marché seront payés pour la laine.

L'on s'occupera aussi à casser le grain, et ce, à meilleur marché qu'ailleurs.

W. L. Tait & Cie.

1an 10 12 85.

AGENCE D'IMMEUBLES

CANADIENNE-FRANÇAISE DE MANITOBA.

Le soussigné informe le public qu'il a plusieurs milliers d'acres de terre à vendre dans les flossantes Paroisses de Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pie, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Malo, Sainte-Anne, Lorette, Saint-Charles, etc., etc., à des conditions très-faciles et à des prix très-moderés, et de plus, qu'il se charge de vendre à commission les terres que l'on voudra lui confier.

AUSSI PLUSIEURS TERRES A LOUER.

LOTS DE VILLE A VENDRE.

Correspondance sollicitée.

J. LECOMTE,
Saint-Boniface, Man.

Boîte No. 161, Saint-Boniface.

jno 12 3 85.

EN ROUTE

— POUR —

ONTARIO

— ET —

Tout L'EST

Achetez vos BILLETS viâ la CÉLÈBRE VOIE FERRÉE

ALBERT LEA ROUTE

Qui est devenue sans contredit, le CHEMIN LE PLUS POPULAIRE entre

St. Paul, Minneapolis et Chicago!

Les CHARS DE JOUR sont tres-confortables.

Des Chars Palais Dortoirs et Refectoires attaches a chaque convoi.

PAR CETTE ROUTE LES VOYAGEURS DE WINNIPEG ARRIVERONT A CHICAGO PLUS A BONNE HEURE QUE PAR AUCUNE AUTRE.

La voie traverse la région de l'Ouest qui produit le Blé et le Maïs par excellence; le paysage est incomparable. Raccordement avec les Gares de l'Union. Cent cinquante livres de baggage transportées gratis pour chaque billet. Taux des plus réduits.

Achetez des billets, des cartes, des indicateurs des Agents des billets des lignes qui se raccordent avec L'ALBERT LEA dans le Nord-Ouest, ou écrivez à

JOE. A. McCONNELL,
Agent des Passagers,
Minneapolis, Minn.

Ou à
S. F. BOYD,
Agent Général des Billets
et des Passagers,
Minneapolis, Minn.

jno 4.2,86

Poudre a Pate Victoria,

Vendue par

MM. F. LÉTOURNEAU et N. GERMAIN

Epiciers, de Saint-Boniface.

La plus Forte, la plus Pure, la plus Economique et la Meilleure sur le Marché. Boîtes de 8 et 16 onces; 20c. et 35c.: Plein poids. DEMANDEZ-LA A VOTRE EPICIER.

C. H. GIRDLESTONE,
Propriétaire de Moulin pour Moudre les Epices et Manufacturier de Vinaigsre.
1a 18,3, 86

ALLEZ CHEZ

J. G. MILLS et Cie.,

Nous vendrons 100 lbs. de Cassonnade Blanche pour $5.00, à ceux qui achèteront une boîte de thé de 20 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 50 lbs. de Cassonnade Blanche pour $2.50, à ceux qui achèteront une boîte de thé de 10 lbs. valant 50 cts. la lb.

Nous vendrons 20 lbs. de Cassonnade Blanche pour $1.00 à ceux qui achèteront une boîte de thé valant 50 cts. la lb.

Nous serons heureux d'envoyer des échantillons au Nord-Ouest à tous ceux qui nous en feront la demande.

J. G. MILLS & Cie.,

MARCHANDS DE THÉS,

368, Rue Principale.

WINNIPEG.

1an 10. 6. 86.

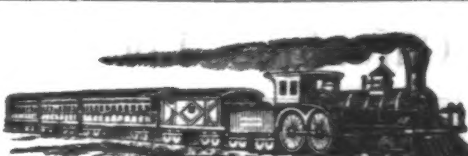
JAMES PERRAULT,

TAILLEUR DE PIERRE, ENTREPRENEUR DE MONUMENTS FUNÈBRES, MAÇONNERIE, ETC.

M. Perrault exécutera sous les plus courts délais tout ouvrage en pierre qu'on voudra bien lui confier.

Adresse:—Avenue Taché, près de la résidence de M. W. L. Tait.

Bureau de Poste, Boîte 152,
1an 17 12 85 Saint-Boniface, Man



Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION OUEST

SERVICE DES CONVOIS.

CHANGEMENT D'HEURES.

A partir du 3 Janvier 1886, et jusqu'à nouvel ordre, le service des convois se fera comme suit:

Lisez en descendant. | Lisez en montant.

Allant vers l'Est — Allant vers l'Ouest.
Départ. — Stations. — Arrivée.
† 6 15 p m......5 Winnipeg...... † 8 10 a m
11 55 p m....Portage-du-Rat.... 2 18 a m
6 10 a m......... Ignace......... † 7 40 p m
† 9 15 a m.........Savanne......... 4 23 p m
Arrivée — Départ
1 00 p m...2 Port-Arthur 3... †12 30 p m

Allant à l'Ouest. — Allant à l'Est
Départ — Stations. — Arrivée
†8 40 a m......2 Winnipeg 2..... † 5 15 p m
11 10 a m...Portage-la-Prairie.. 2 35 p m
† 1 30 p m.........Carberry.........†11 45 a m
3 15 p m. ....Brandon.........† 9 15 a m
4 45 p m..........Virden...........† 6 35 p m
5 33 p m.........Elkhorn......... 5 44 a m
† 6 40 p m.........Moosomin......... † 4 35 a m
† 9 10 p m.........Broadview ...... 2 10 a m
1 30 a m ....Qu'Appelle....... 11 10 p m
3 40 a m......... Régina .... 9 30 p m
†6 25 a m a 15 } Moose Jaw { 5 1 †7 30 pm
†6 55 a m 1 14 } { 14 a †7 00 pm
† 1 25 p m.....Swift Current.... †11 45 a m
6 55 p m.......Maple Creek....... 5 40 a m
10 55 p m a 14 } Medecine { 16 1 12 40 a m
11 35 p m 1 11 } Hat { 13 a †1 30 p m
† 7 05 a m.........Gleichen......... †4 10 p m
†10 35 a m a 8 } Calgary { 19 1 12 30 p m
12 01 p m 1 10 } { 12 a 11 30 a m
† 4 25 p m...a 10 Canmore 12 1.. 7 00 a m

Allant vers le Sud — Allant vers le Nord
Départ — Stations. — Arrivée
† 9 45 p m......1 Winnipeg ..... † 5 25 p m
12 15 p m.....Dominion City..... 2 52 p m
Arrivée — Départ
†12 40 p m.......Emerson 1....... † 2 25 p m
Départ — Arrivée
8 15 a m......2 Winnipeg 2..... †6 20 p m
11 00 a m......... Morris.......... 3 30 p m
†11 45 a m........Rosenfelt .... †2 45 p m
Arrivée — Départ
12 45 p m......2 Gretna 2....... 1 45 p m
Départ — Arrivée
12 15 p m......2 Rosenfelt 2.....†11 45 a m
2 10 p m.......... Morden .... 9 25 a m
Arrivée — Départ
4 30 p m .....2 Manitou 2...... 7 45 a m

Allant Nord. — Allant Sud.
Départ — Stations. — Arrivée
4 00 p m......6 Winnipeg...... † 9 30 a m
Arrivée — Départ
6 00 p m...Selkirk-Ouest 7... 7 30 a m

Allant à l'Ouest. — Allant à l'Est.
Départ — Stations. — Arrivée
† 9 30 a m......6 Winnipeg...... † 3 00 p m
10 30 a m...Stony Mountain.... 2 00 p m
Arrivée — Départ
10 55 a m......Stonewall 6...... 1 30 p m

Allant Sud-Ouest. — Allant Nord-Est
Départ — Arrivée
†10 30 a m.......9 Winnipeg..... † 7 10 p m
11 40 a m.......Headingly....... 6 15 p m
Arrivée — Départ
† 2 15 p m } Bout du chemin { † 3 45 pm
} M'n S. W B 10.. {

† Stations où l'on peut manger.

1. Chaque jour. 2. Tous les jours excepté le dimanche. 3. Tous les jours excepté le mardi. 4. Tous les jours excepté le mercredi. 5. Tous les jours excepté le samedi. 6. Mardi, jeudi et samedi. 7. Lundi, mercredi et vendredi. 8. Dimanche et mercredi. 9. Lundi et mercredi. 10. Dimanche. 11. Mardi et samedi. 12. Lundi. 13. Mardi et jeudi. 14. Mardi, Vendredi et samedi. 15. Tous les jours excepté le lundi. 16. Dimanche, mardi et jeudi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Canmore d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Canmore d'après le temps moyen du Pacifique.

JOHN M. EGAN, Surint. Général. — W. C. VANHORNE, Gérant Général.
ROBERT KERR,
Agent Général des Passagers.
jno.18.12.84.

$500 de Récompense!

Nous paierons la somme ci dessus pour tous les cas de maladie du foie, dyspepsie maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pourrons pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directions auront été suivies à la lettre. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Grandes boites contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Défiez-vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques ne sont fabriquées que par John C. West et Cie. "Les Fabricants de Pilules." 81 et 83 King St. East, Toronto, Ontario. Petits paquets d'essai expédiés gratuitement par la malle sur réception d'un timbre de 3 cents.

En ventes chez W. J. MITCHELL & CIE. Droguistes, Winnipeg, Manitoba.

28 Décembre, 1882. 1a.

Santé est Richesse.

Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr E. C. West, spécifique garanti pour l'hystérie, le vertige, les convulsions, les transports, la névralgie, le mal de tête, la prostration nerveuse causée par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, le dépression mentale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie et par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre par boîte, ou six boîtes pour cinq piastres; expédition par la malle sur réception du prix. Nous garantissons que six boîtes guériront n'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour six boîtes sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheteur si le remède ne le guérit pas.—John C. West et Cie., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Winnipeg, chez Rolls et Neelands, près du Bureau de Poste.

28 Decembre, 1882. 1a

STATISTIQUES VITALES

ENREGISTREMENT

De Naissances, Mariages et Sépultures.

LE Département de l'Agriculture et des Statistiques de Manitoba ayant décidé de faire strictement observer les dispositions de l'acte concernant l'enregistrement des naissances, mariages et sépultures, le Sous-Ministre, M. Acton Burrows, a émané des circulaires pour les Régistrateurs de division le clergé et les médecins, pratiquant par toute la province, attirant leur attention sur ces dispositions.

Comme la mise en force de l'acte exigera de la part des propriétaires, qu'action soit prise, le SOMMAIRE suivant DES PRINCIPALES FORMULES a été préparé:

Le Ministre de l'Agriculture et des Statistiques, comme Régistrateur Général, a le pouvoir de mettre l'acte en force.

REGISTRATEUR DE DIVISION

Chaque Municipalité, Cité et Ville incorporée est une division d'enregistrement, les Greffiers d'icelles étant des régistrateurs de division.

Des livres et des formes leur seront fournis par le Régistrateur Général—Ils devront être gardés en un lieu sûr pour faire les entrées tels que spécifié par l'acte, et le ou avant le quinze de Janvier et Juillet de chaque année, les Régistrateurs de Division enverront au Régistrateur Général les Régistres duement certifiés des naissances, mariages et sépultures des six derniers mois.

Ils auront droit de recevoir de leur municipalité un honoraire de six centins par chaque naissance, mariage et sépulture qu'ils enregistreront.

Ils seront passible d'une amende de $50 pour refus ou négligence à remplir leurs devoirs.

NAISSANCES.

Le père d'un enfant né dans cette Province, ou dans le cas de mort ou d'absence, la mère, ou dans le cas de la mort ou d'incapacité des deux parents, toute personne demeurant dans le même endroit que les parents, ou s'il n'y en a pas, alors l'occupant de la maison dans laquelle, à sa connaissance, tel enfant sera né, ou la sage-femme présente à la naissance, devra dans l'intervalle de trente jours de la date de telle naissance, donner avis au Régistrateur de division de la division, dans laquelle tel enfant sera né, donnant autant que possible les détails requis par le Régistrateur Général de temps en temps. Lesquels détails devront être entrés par le Régistrateur de Division dans son livre de régistres.

DEVOIRS DU CLERGÉ

Tout membre du clergé ou tout autre personne autorisée à marier, ou à faire des sépultures dans Manitoba, devra garder un régistre montrant le nom des personnes qu'il aura mariées ou qui seront mortes dans la division dont il aura charge et appartenant à sa congrégation.

Tout membre du clergé ou toute autre personne autorisée à célébrer des mariages, sera requis de faire rapport de chaque mariage qu'il aura célébré, au Régistrateur de la division dans laquelle le mariage aura été célébré, dans l'intervalle de quatre-vingt-dix jours, donnant tous les détails requis par la Cédule 'A' annexée à l'acte, et afin de l'aider à faire tel rapport, le Régistrateur de division de la division dans laquelle il demeure, lui remettra des formes en blanc contenant tous les détails requis.

Tout ministre ou toute autre personne faisant l'enterrement d'un corps sans avoir reçu un certificat signé du Régistrateur de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, que les détails de la mort ont été dûment enregistrés, devra faire un retour de telle mortalité en conformité de la Cédule "C" de l'acte, au Régistrateur de la division dans laquelle la mortalits a eu lieu, dans l'intervalle d'un mois après l'enterrement.

AVIS DE MORTALITÉ

L'occupant de la maison dans laquelle la mortalité a lieu, ou si l'occupant est la personne décédée, alors quelques-unes des personnes demeurant dans la maison dans laquelle la mortalité a eu lieu, ou si telle mortalité a eu lieu en dehors de la maison, alors une des personnes présentes à la mort ou ayant eu connaissance des circonstances qui ont pu l'amener, ou le Coroner qui aura fait l'enquête sur telle personne, devra, avant l'enterrement du corps, informer le Registrateur de division de la division dans laquelle la mortalité a eu lieu, de telle mort, et lui donner au meilleur de sa connaissance les détails requis concernant telle mortalité, pour être enregistrés suivant la forme que fournit l'acte.

DEVOIRS DES MÉDECINS.

Tout médecin pratiquant, dûment qualifié, ayant assisté à la dernière maladie d'une personne devra, dans l'intervalle d'un mois après avoir eu connaissance de la mort de telle personne, transmettre au Régistrateur de division de la division dans laquelle la mortalité aura eu lieu, un certificat sous sa signature, expliquant la cause de la mort en conformité de la formule de la cédule E annexée à l'acte. Il sera du devoir de tout médecin pratiquant de faire demande de formules ou blanc au Régistrateur de division, à la réception du certificat que lui aura envoyé le médecin pratiquant il devra enregistrer la cause de la mort conformément aux faits établis par le certificat.

AMENDES.

Toute personne faisant un faux état sera passible d'une amende de $100, et des mesures sont aussi prises pour qu'une amende soit imposée aux personnes qui négligeront de se soumettre aux différentes dispositions de l'acte.

Winnipeg, 3 sept, 1885. Jno.

IMPRIMERIE

— DU —

JOURNAL "LE MANITOBA"

Nous executons sous le plus court delai

Toutes Commandes pour Impressions

DANS LES DEUX LANGUES

— TELLES QUE: —

CARTES D'AFFAIRES,
CARTES DE VISITES,
CARTES DE SOIRÉES,
PAN-CARTES,
CATALOGUES,
BROCHURES,
CIRCULAIRES,
ENTETES DE COMPTES,
MEMORANDUMS,
LETTRES FUNÉRAIRES,
ENVELOPPES,
PROGRAMMES,
PLACARDS, ETC., ETC.

— AUSSI —

TOUTES ESPECES DE

BLANCS et FORMULES

A L'USAGE DES

Corporations Municipales.

Toutes commandes envoyées par la malle recevra une attention immédiate en s'adressant à

La Cie Canadienne de Publication

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA